

qu'on vient de lire peuvent en effet avoir cours dans le monde officiel, c'est-à-dire du côté des persécuteurs. — Du côté des victimes, c'est-à-dire dans le monde catholique, où ces messieurs ne fréquentent probablement pas beaucoup, les faits ont un tout autre langage. Dira-t-on que cette loi des Associations est chose légère, quand on a vu S. S. Léon XIII s'en alarmer si douloureusement et la stigmatiser aussi sévèrement qu'il l'a fait ? Dira-t-on que ce fut par plaisir que, par exemple, les Bénédictins de Solesmes ont quitté leur superbe abbaye et se sont en allés en exil pour un temps dont on ne peut prévoir la durée ? Et, quoi que l'on dise, les Frères de Saint-Vincent de Paul voient toujours bien, en ce moment, leur plus belle propriété mise aux enchères. Et les Petites-Sœurs de l'Assomption, les gardes-malades des indigents, sont toujours bien, en ce moment, sur les bancs des criminels, attendant les sentences odieuses qui les puniront du crime d'aller par les pauvres maisons pour chercher les malades et les soigner ! Et tous ces anciens religieux, qui se sont faits relever de leurs vœux de religion et sont incorporés aux clergés de divers diocèses, on les voit toujours bien, en ce moment aussi, à la barre de divers tribunaux de France, sous l'inculpation d'avoir prêché ou d'avoir enseigné !

En face de ces événements, dont l'on ne parle peut-être pas bien au long sur les journaux à la dévotion du cabinet actuel de la République française, et en présence de bien d'autres faits dont l'énumération serait longue, que l'on ne vienne pas nous dire que le gouvernement de la France est animé des meilleures intentions pour la religion. C'est à d'autres qu'à nous — qui suivons les affaires de France avec autant d'attention que nous en donnons à celles de la province de Québec — qu'il faut aller dire des contes de cette force-là.

Chronique générale

M. l'abbé Chesnelong, fils du grand orateur catholique décédé il y a quelques années, vient d'être nommé curé de la célèbre église de la Madeleine, à Paris. Le nouveau curé est âgé de 46 ans.

Le Temps,
le vote de la loi
nement d'Alle
religieux — e
Ils sont donc l
tant de peur a
torités allemandes
chrétiennes de
chassés en 187
reçu la même

Il paraît q
formule du se
son prochain
la cérémonie,
ment de l'Egl
cette Eglise d
que la modifi
pourra se réal
privé, ratifiée

Le bureau
un très grand
de la Déclarat
session du tri
maintien de la

Bien que l
compte une de
pas un navire
tandis que les
fait dont il es
devenir proch
recrutement p
mois de mai 1
que voici : « N
ment de Sa M
nables, et rier